

Questions orales

[Français]

L'ÉNERGIE

LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LE QUÉBEC ET LES ÉTATS-UNIS RELATIVEMENT À LA VENTE D'ÉLECTRICITÉ

M. Pierre Gimaïel (Lac-Saint-Jean): Madame le Président, hier soir, aux nouvelles diffusées sur le réseau d'État, j'apprenais que le premier ministre du Québec assistait hier aux États-Unis, plus précisément dans les États du nord-est, à la signature d'une entente par laquelle le gouvernement du Québec vendait pour cinq milliards de dollars d'électricité à nos voisins, les Américains.

Je suis évidemment content de constater que nos surplus d'électricité vont quelque part, mais ce qui m'inquiète au plus haut point, c'est qu'on parle d'une entente à long terme, c'est-à-dire pendant une période de 20 ans, de vente d'électricité ferme et non plus de surplus à nos voisins du Sud pour qu'eux, ensuite, s'en servent probablement pour développer l'industrie dans leurs États.

Je suis drôlement inquiet, madame le Président, d'autant plus qu'actuellement, les Québécois paient un prix effarant pour leur propre électricité. Le gouvernement canadien a effectué de multiples tentatives relativement à des projets de loi visant à amener de l'industrie au Québec, et ailleurs au Canada. En contrepartie, le gouvernement québécois, au lieu de se servir des possibilités de développement industriel que représente l'électricité pour attirer ces mêmes compagnies, va plutôt nous parler d'un contrat de vente à long terme s'échelonnant sur une période de 20 ans où l'on garantira un prix de 80 p. 100 de ce qu'il en coûterait pour produire la même électricité en utilisant d'autres sources d'énergie aux États-Unis.

Je suis inquiet pour mes gens parce que je me dis que nous avons besoin de cette électricité et, de plus, je ne comprends pas le leader même de ce gouvernement-là, qui était celui qui accusait M. Maurice Duplessis d'avoir donné le fer aux Américains, d'être en train de donner notre seul et unique sang, l'électricité, notre seule source d'énergie bien québécoise.

Je demande donc au gouvernement canadien d'être . . .

Mme le Président: A l'ordre!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'AUGMENTATION PRÉVUE DU CHÔMAGE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT À PROPOS DES PROJETS DE CRÉATION D'EMPLOIS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Le Conference Board du Canada annonce aujourd'hui que la reprise a démarré mais qu'elle va être si lente que le chômage va encore augmenter. Et cela, entre autres raisons, parce que les Canadiens craignent que l'ébauche de reprise risque d'être sabotée par un excès de stimulation, qui pourrait relancer l'inflation et faire remonter les taux d'intérêt. Les employeurs ont peur de rappeler leurs ouvriers, ils ont peur d'en embaucher de nouveaux.

Informetrica a repéré 73 projets, valant sept milliards environ, qui sont prévus pour cette année et qui pourraient créer au moins 140,000 emplois. Le ministre veut-il alerter ses services et définir les mesures que le gouvernement peut prendre pour que ces projets quittent la planche à dessin?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, voilà ce que je fais en prévision du budget. Nous étudions les mesures qu'il y aura lieu de prendre pour que la reprise actuelle soit encore plus forte que prévue. Quant à dire ce que seront ces mesures, elles seront annoncées au budget.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser également au ministre des Finances. Ce que je dis, c'est que certains de ces projets ne demandent pas un rond au Trésor fédéral, ou du moins très peu. Ils n'entraînent pas de dépenses massives ni d'emprunts pour la stimulation. Certains n'attendent que le règlement de conflits de compétence. D'autres attendent la levée d'obstacles et la décision des organismes de contrôle. Il y a par exemple, le pipe-line de gaz naturel en Colombie-Britannique, les usines de pétrochimie et de méthanol dans les Prairies, la canalisation d'eau en Saskatchewan, et tous les travaux afférents au gisement Hibernia à Terre-Neuve. Pourquoi le ministre ne définit-il pas les mesures que le gouvernement pourrait prendre pour que le secteur privé puisse démarrer immédiatement? Cela coûterait peu au Trésor.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, rien n'empêche le projet Hibernia de démarrer si ses promoteurs sont décidés à l'entreprendre. Il leur suffira uniquement de présenter une demande à l'Office national de l'énergie et à suivre la procédure normale. En ce qui concerne le pipe-line de gaz naturel en Colombie-Britannique, la décision relève avant tout du gouvernement de la Colombie-Britannique. Le député sait que ce gouvernement n'a pas encore choisi l'option optimale; il étudie la question actuellement.

Je suis heureux que le député reconnaisse que beaucoup de ces projets n'ont pas nécessairement besoin de crédits gouvernementaux. C'est à leurs promoteurs qu'il appartient d'obtenir les autorisations nécessaires; certaines autorisations relèvent des gouvernements provinciaux, les autres des organismes fédéraux de réglementation. En ce qui concerne Hibernia, par exemple, le député sait que ce n'est pas du tout les formalités de réglementation qui retardent actuellement les travaux.

LE PROJET DE LOI GOUVERNEMENTAL DEMANDANT UN POUVOIR D'EMPRUNT

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. S'il fallait perdre une partie du terrain gagné sur le plan de la relance, ce serait une vraie tragédie, et très coûteux pour les Canadiens, en ce qui a trait aux emplois et aux revenus perdus. Une des raisons pour lesquelles ces projets ne sont pas mis en chantier est parce qu'on craint que la façon d'agir du gouvernement ne provoque une nouvelle hausse des taux d'intérêt. Si le ministre ne se préoccupe guère de cette affaire, pourrait-il nous dire pourquoi il a présenté à la Chambre un projet de loi demandant à emprunter 19 milliards de